HAL open science

# Trois attentes dans l'espace suburbain

Pascal Amphoux

## To cite this version:

Pascal Amphoux. Trois attentes dans l'espace suburbain. BrU Planning a Capital : revue quadriennale bruxelloise de l'aménagement du territoire, 2007, 1, pp.28-31. hal-00995547

**HAL Id: hal-00995547**

**https://hal.science/hal-00995547v1**

Submitted on 19 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

centre de recherche sur l'espace sonore
et l'environnement urbain

cresson

Unité Mixte de
Recherche
1563
"Ambiances
Architecturales
& Urbaines"

# Trois attentes dans l'espace suburbain

Pascal Amphoux - 2007

**Pascal Amphoux** est géographe, architecte, écologue, professeur à l'EnsA de Nantes et chercheur au Laboratoire Cresson, UMR 1563 Ambiances architecturales et urbaines à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Pour citer ce document :

AMPHOUX, Pascal. **Trois attentes dans l'espace suburbain / Drie vormen van onbestemdheid in de subtedelijke ruimke / Three kinds of wait in suburan space**. *BrU Planning a Capital*, revue quadriennale bruxelloise de l'aménagement du territoire, Bruxelles : CIVA, 2007, n° 1, pp. 28-31

cresson

ENSA Grenoble
60 Avenue de
Constantine
B. P. 2636 - F 38036
GRENOBLE Cedex 2
tél + 33 (0) 4 76 69 83 36
fax + 33 (0) 4 76 69 83 73
cresson@grenoble.archi.fr
www.cresson.archi.fr

Pour consulter le catalogue du centre de documentation : http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/pmb/opac_css/

Dernière mise à jour : 2007

# *Trois attentes dans l'espace suburbain*

***BrU001 : Stratégies d'occupation d'espaces en attente***

*paru dans BrU Planning a Capital, no1, Revue quadrimestrielle éditée par l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL) de la région de Bruxelles-Capitale et le Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA), Bruxelles, Edition trilingue, fév.-mai 2007, no1, pp.29-31*

Pascal Amphoux
20 décembre 06

## Espaces en attente

Soit donnée la notion d'"espace en attente".

Une première approche, que nous qualifierions de morphologique, consiste à la définir comme ***une catégorie en soi***. L'hypothèse est simple : « L'attente caractérise un type d'espace particulier ». Encore faut-il spécifier que l'objet, le sujet et la durée de cette attente peuvent être très divers. On supposera par exemple que l'espace est en attente d'"urbanisation" – mais on pourra rapidement objecter qu'il peut aussi être en attente d'usage, ou de sens, ou de bien d'autres choses... Il faudra ensuite préciser pour qui il est en attente – un promoteur privé, un maître d'ouvrage public, un simple particulier... Il faudra enfin énoncer la durée de l'attente prévue ou instituée – par les règlements d'urbanisme, les échéances électorales, les temps de recours ou de procédures, etc. Une telle définition, dont on perçoit immédiatement la complexité derrière l'apparente simplicité, induit une représentation conquérante du territoire par laquelle chacun, suivant ses intérêts, peut repérer et classer des "vides urbains" à investir : délaissé routier, friche industrielle, interstice urbain, bâtiment désaffecté, zone franche, terrain vague… On peut alors remarquer que ces distinctions, liées à la forme ou à la fonction, relèvent d'une tradition typo-morphologique classique, dont il faut affirmer la pertinence dans des milieux contrastés : dans un environnement dense (un centre), on aura souvent tendance à dire qu'un espace vide, par contraste, peut être qualifiant ; dans un environnement peu dense (une périphérie), la tendance sera plutôt inverse. Et l'on comprend que le sens d'un vide ou d'une friche se retourne suivant sa localisation. Mais qu'en est-il dans des territoires suburbains, où ce contraste entre les vides et les pleins a littéralement éclaté ?

## Attentes en espace

Une seconde approche, que nous qualifierons de morphogénétique, consiste à se représenter la notion comme ***une catégorie en mouvement***. L'attente ne caractérise plus un espace donné, elle le constitue. Elle n'est plus une caractéristique instituée, elle est une modalité constitutive de l'espace. L'hypothèse de départ est alors presque inverse : « Tout espace (urbain ou naturel) est en attente ». Et le type d'espace doit alors être défini non plus en fonction de sa forme ou de son affectation mais en fonction du régime temporel de l'attente qui le caractérise. Si l'on définit la notion d'attente comme la suspension d'un mouvement (en l'occurrence les dynamiques territoriales), nous pouvons distinguer trois catégories d'espace.

### *Les espaces primaires*

Ce sont les espaces qui sont inscrits dans le temps long et imperceptible des cycles lents. La suspension des mouvements de construction / déconstruction / reconstruction y est perçue comme infinie... L'attente est en fait ***latente*** – un pur désir d'immuabilité : immuabilité de formes spatiales stabilisées, connues et reconnues ; illusion de la permanence d'un état d'urbanité ou de naturalité qui pourtant se transforme ; fondation de l'identité des lieux qui malgré tout se ressemblent – je veux dire dont l'image reste fidèle à elle-même. Ces espaces, à force de représentations, sont entrés dans le ***paysage*** (au sens où leur inscription territoriale est aussi forte dans l'imaginaire que dans le territoire). Ils renvoient à des situations de climax en écologie naturelle, d'équilibre dynamique en écologie urbaine. Ce sont les quartiers constitués, les forêts

primaires ou les éléments les plus anciens de n'importe quel territoire, ceux qui existent de longue date et sont inscrits dans une mémoire collective. Du point de vue de la conception, ce sont des ***espaces de réserve***, biologiquement et/ou symboliquement. Réserves naturelles ou urbaines, on est tout naturellement porté à les protéger, à les patrimonialiser, voire à les classer.

### *Les espaces secondaires*

Ce sont des espaces qui sont inscrits dans le temps intermédiaire de transformations au contraire visibles et manifestes. La suspension des mouvements y est cette fois rigoureusement programmée. L'attente devient ***stratégique*** – un pur calcul de rentabilité, comptable et mesurable : rendement d'un investissement ou d'une opération ; durée d'un squat, d'un contrat d'usage ou de l'application d'un règlement ; délais de réalisation d'un ouvrage ou d'un aménagement... [1]. Ces espaces, à force de programmation, sont des territoires occupés, exploités ou gérés (ils sont conçus, dessinés, contrôlés, aménagés…), qui tendent à combler toujours plus les parcelles encore libres de notre ***environnement***. Ils renvoient à des situations de diminution de la diversité biologique en écologie naturelle, d'appauvrissement du potentiel des rencontres ou de dilution des formes territoriales en écologie urbaine. Esthétique de la disparition et dynamique entropique. Du point de vue de la conception, on est aujourd'hui tenus d'inventer d'autres ***motifs de densification*** pour en retourner les impacts destructeurs.

### *Les espaces tertiaires*

Ce sont enfin ceux qui sont inscrits dans le temps bref de transformations virtuelles et potentielles. La suspension des mouvements y est cette fois aléatoire, impossible d'en connaître la durée à l'avance. L'attente devient ***tactique*** – un pur plaisir de jeu et de hasard. Le temps virtuel peut s'actualiser mais le moment de cette actualisation est par principe incertain et surprenant : instabilité générative de lieux situés en marge de la ville, du quartier ou de l'espace programmé ; invention programmatique inédite sur un délaissé ; rencontre improbable entre des essences ou des usages sur une friche abandonnée [2]. Ces espaces intermédiaires, à force de hasards, tendent à inventer de nouveaux ***milieux***, de nouveaux modes de vie, de nouvelles formes d'espace public – entre deux. Ce sont les territoires refuges de la biodiversité des espèces en écologie naturelle, ceux de la rencontre et de l'invention d'interactions nouvelles en écologie urbaine. Espèces pionnières, sociabilités émergentes et cycles rapides. C'est dans l'épaisseur de ces limites que la dynamique d'évolution est la plus forte. Du point de vue de la conception, c'est à la pérennité et à la continuité de ces ***franges génératives*** que nous devons désormais veiller.

## Un modèle dynamique

Si le *sub*urbain peut être défini, de manière heureuse et étymologique, comme "un territoire en attente d'urbanité", cette attente, on le voit, est un équilibre fragile entre trois modalités, entre lesquelles des continuités ou des ruptures peuvent s'établir. Entre ces trois dynamiques, s'esquisse un modèle écologique de l'espace suburbain.

Il s'agit d'abord d'un ***modèle de représentation*** de cet équilibre et des menaces qui pèsent sur chacun des types d'espace, lorsque l'un tend à disparaître ou à prendre le pas sur les deux autres [3]. Mais il s'agit aussi d'un ***modèle de projétation*** qui nous permettrait finalement de décrire trois "attentes" de l'espace suburbain :

---

[1] Cette attente-là est le symbole d'une société de l'arrivée. Si la chose n'arrive pas, elle est proprement scandaleuse. Dans le territoire, les espaces qui font l'objet de ce genre d'attention sont les espaces gérés ou exploités.

[2] Cette attente là nous fait redécouvrir le sens le plus profond que l'on peut prêter au mot. Attendre, en son sens majeur, c'est savoir ***et*** ne pas savoir ce que l'on attend. C'est par exemple ne pas savoir ce qui va arriver tout en sachant qu'il va arriver quelque chose.

[3] Par exemple, il y a deux types de "catastrophes" qui menacent les espaces primaires, des catastrophes naturelles ou politiques (une guerre un attentat un incendie une crue qui les ramènent brutalement à un statut de friche ou d'espace tertiaire) et des catastrophes anthropiques (la muséification, "disneylandisation", fonctionnalisation qui, insidieusement au contraire, les ramène à un espace secondaire,

- que l'on prenne acte de la richesse des espaces tertiaires qui le structurent – que l'on préserve ou enrichisse les espaces intermédiaires, les franges, les limites épaisses dans lesquelles peuvent se développer les linéaments de sociabilités nouvelles ;
- que l'on révèle la présence souvent oubliée des espaces primaires – celle des espaces de réserve qui, si minuscules soient-ils, sont susceptibles de porter la valeur symbolique du territoire en mutation ;
- que l'on invente des manières inédites de programmer les espaces secondaires pour *motiver* des processus de densification différenciés, et non pour prétendre les contrôler ou les maîtriser.

Cinq motifs de densification, récemment développés dans une étude de définition sur un territoire de huit communes péri-urbaines genevoises, donneront une idée du type d'attitude pragmatique auquel ce mode de réflexion peut conduire.

---

strictement géré et programmé). La propension du secondaire à empiéter sur le domaine du tertiaire est évidente. Et il faut souligner que ce mode de représentation des mouvements de balancier entre les uns et les autres est indépendant de l'échelle d'observation.

# *Trois attentes dans l'espace suburbain*

***BrU001 : Stratégies d'occupation d'espaces en attente***

*paru dans BrU Planning a Capital, no1, Revue quadrimestrielle éditée par l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL) de la région de Bruxelles-Capitale et le Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA), Bruxelles, Edition trilingue, fév.-mai 2007, no1, pp.29-31*

***Pascal Amphoux***

***20 décembre 06***

## *Texte pour un encadré illustratif (les images sont dans le document no3)*

### Un projet de gestion des espaces en attente dans un territoire suburbain

***Equipe URBS, La frange, le bocage et l'urbanité, Mandat d'études parallèles MEP Terre-Sainte, Coppet, Suisse, Projet lauréat, mai 2006***

Face au processus d'indifférenciation que génère l'étalement urbain et la fragmentation du territoire (zones villas, équipements publics, centres commerciaux, centres sportifs…), il est urgent de développer ce que nous appelons des stratégies de "densification différentielle".

Les 5 motifs de densification présentés ci-dessous sont ceux que nous avons retenus dans un contexte suburbain particulier de la région genevoise. Ils renvoient respectivement à des modes d'urbanisation, des enjeux et des situations différenciés et permettent précisément, à plusieurs échelles de conception, de générer un équilibre entre espaces primaires, secondaires et tertiaires – de valoriser dans chaque secteur des espaces de réserve existants mais prêts à disparaître, de laisser des libertés d'usage et de mobilité sur leurs franges et de donner à chacun d'entre eux une forme singulière de mieux en mieux différenciée avec le temps *(Illustrations 1-4).*

A chaque motif sont attachés systématiquement des images de référence, des paroles habitantes et quatre propositions réglementaires touchant respectivement des règles d'alignement, de contiguïté, de hauteur et de densité.

Les distinctions territoriales qui en résultent ne sont donc pas morphologiques mais morphogénétiques : ce n'est pas la forme urbaine qui détermine un ***schéma directeur arrêté***, mais la dynamique d'urbanisation qui rend possible la représentation d'un ***schéma de référence évolutif*** *(Illustration 5)*.

# *Trois attentes dans l'espace suburbain*

***BrU001 : Stratégies d'occupation d'espaces en attente***

*paru dans BrU Planning a Capital, no1, Revue quadrimestrielle éditée par l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement (AATL) de la région de Bruxelles-Capitale et le Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA), Bruxelles, Edition trilingue, fév.-mai 2007, no1, pp.29-31*

***Pascal Amphoux***

***20 décembre 06***

## *Illustrations pour l'encadré*
## *(le texte de l'encadré est dans le document no2)*

***Illustration 1***
***Panorama des motifs de densification***

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Motif paysager** et mode d'urbanisation | **Motif de l'Ile** Urbanisation "intra muros" | **Motif du Peigne** Urbanisation en dendrites "à partir de la rue » | **Motif de l'Espacement** Urbanisation "à l'intérieur de limites" | **Motif de la Fenêtre** Urbanisation "entre vues" | **Motif de la Clairière** Urbanisation autour des vides |
| **Processus de densification et** espaces concernés | **Densification nulle** Grands espaces agricoles | **Densification contiguë** Villages-rues | **Densification contenue** Situations résidentielles | **Densification contrastée** Situation de coteau | **Densification accélérée** Nouvelle centralité |
| **Enjeux de valorisation du territoire** | **Préserver** l'ouverture et le dégagement d'un espace de réserve pour l'agriculture en mutation, autant que pour la promenade et la vue | **Reconstituer** la lisière tout en préservant un minimum d'activité | **Reconnecter** des chemins de traverse et des espaces interstitiels de rencontre ou de dégagement, recréer un paysage intérieur | **Cadrer** le paysage externe et lointain | **Symboliser** Terre Sainte par le traitement d'espaces publics ou d'équipements majeurs |
| **Diversification de l'offre de logements et de modes de vie** | A la recherche d'une **nouvelle naturalité** | A la recherche d'une **nouvelle convivialité** | A la recherche d'une **nouvelle qualité de voisinage** | A la recherche d'une **nouvelle visibilité** | A la recherche d'une **nouvelle centralité** |

***Illustration 2***
***Le motif de la clairière***

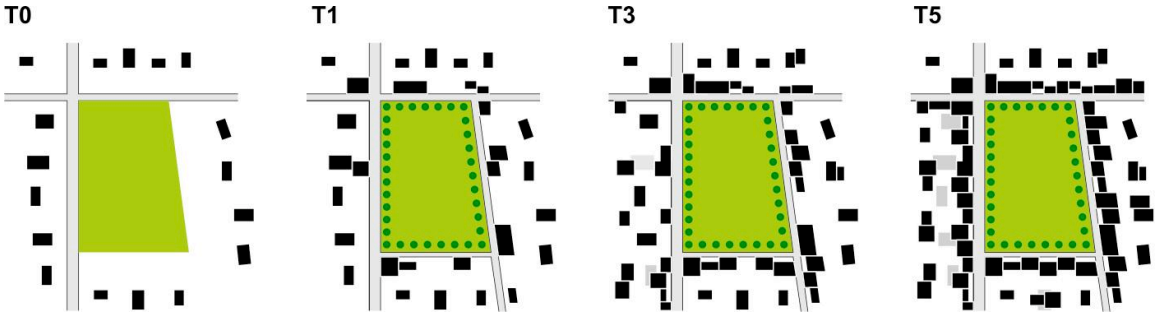


***Ilustration 3***
***Le motif du peigne***

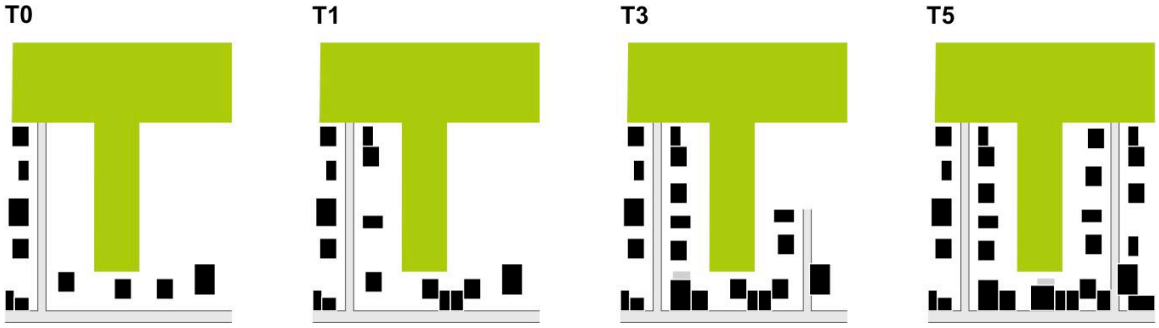


***Illustration 4***
***Le motif de la fenêtre***

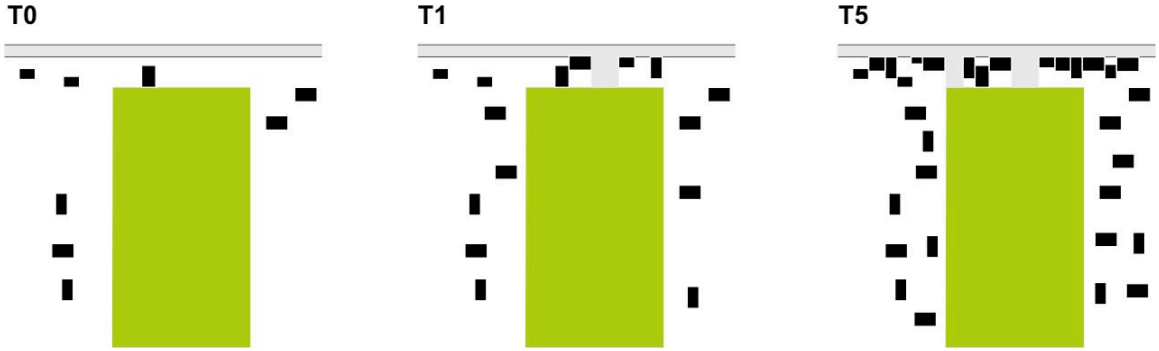

***Illustration 5***
***Le schéma de densification différentielle***

Chaque couleur renvoie de manière privilégiée à un motif de référence : la clairière en rouge, la fenêtre en orange, le peigne en jaune, ...
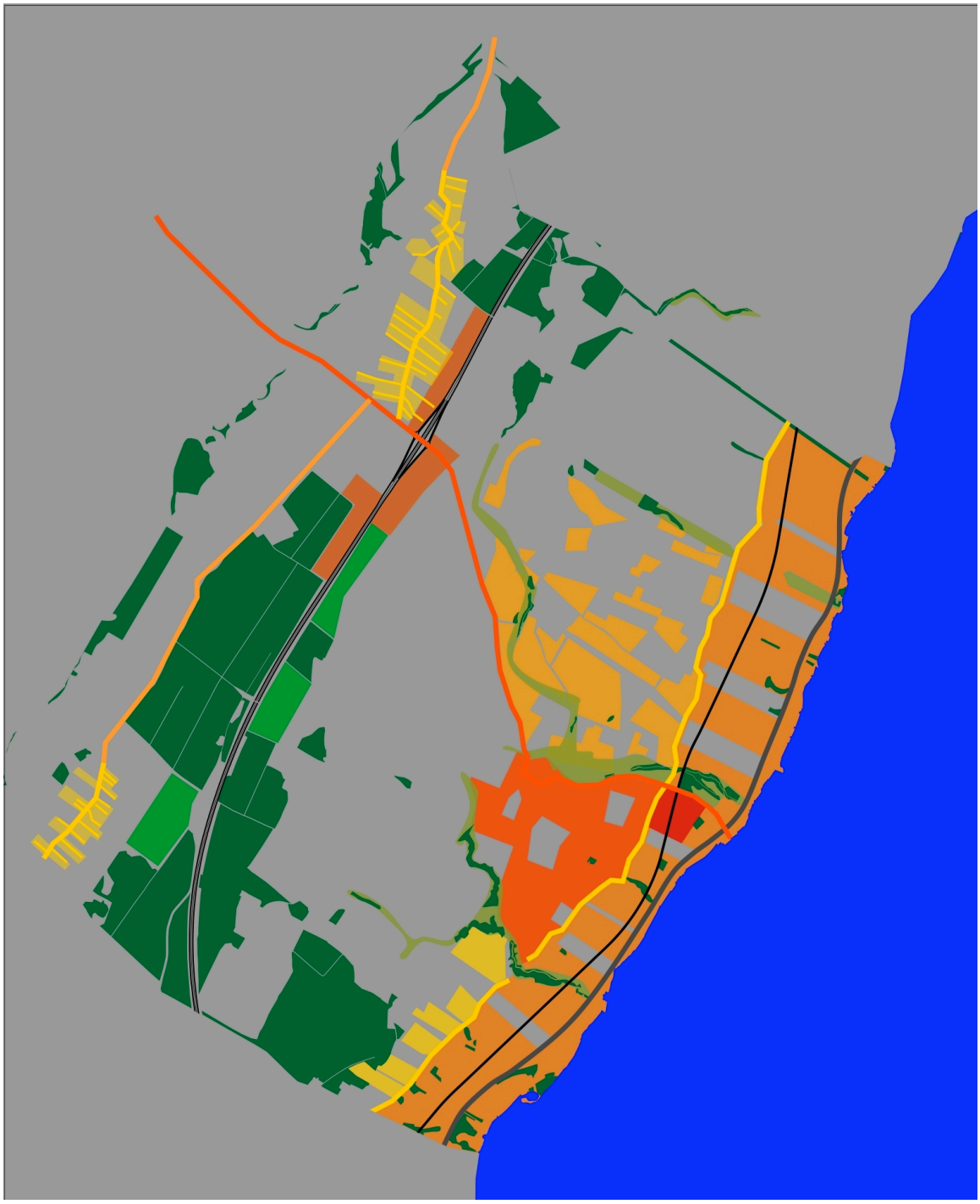
Ce schéma révèle cinq manières de gérer à plusieurs échelles les espaces en attente d'un territoire intercommunal aujourd'hui soumis à de fortes pressions foncières. La définition des réglementations correspondantes est actuellement en début de négociation avec chacune des communes concernées (2007).